

Sensibilisation

Les compétences psychosociales au service du Mois sans tabac

Dates de la session :

02 Sep 2026

Format & durée :

Présentiel

1 jour - 7h

Lieu :

42 - Loire

📍 Feurs

Horaires :

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Groupe :

limité à 15 participants - 2 personnes par structure maximum

Intervenant.e.s :

Jason CHAGROT, chargée de projets, PS ARA Délégation Loire

Tarif :

Sans frais pédagogiques. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.

Contact pédagogique :

Jason CHAGROT - jason.chagrot@promotion-sante-ara.org - 04 77 32 30 38

S'inscrire

Date limite 11 septembre 2026 dans la limite des places disponibles.

Addictions

Mois sans tabac

Pour la onzième année consécutive, Santé publique France et les Agences régionales de santé lancent le Mois Sans Tabac, défi collectif qui invite et soutient les fumeurs à s'inscrire dans une démarche d'arrêt pendant les 30 jours du mois de novembre. Promotion Santé, ambassadrice régionale, accompagne les professionnel.les qui souhaitent relayer la campagne ou déployer des actions locales. Prévenir les conduites addictives par le développement des compétences psychosociales (CPS) est reconnu comme un levier essentiel (gestion des émotions, estime de soi, esprit critique...) . Cette

sensibilisation vous permettra de découvrir des repères clés pour la pratique, des outils pédagogiques et des techniques d'animation pour mettre en œuvre des actions de renforcement/développement des CPS des publics dans le cadre du Mois sans tabac.



Objectifs pédagogiques

Outils les acteurs (tous champs d'intervention) intéressés pour élaborer, animer, et valoriser des actions locales dans le cadre de la campagne Mois sans tabac.



Profils des participants

Cette sensibilisation s'adresse à tous professionnels, bénévoles, acteurs souhaitant mettre en place des actions de proximité dans le cadre de la campagne. Il n'y a pas de prérequis particuliers.

Les acteurs du département de la Loire sont prioritaires.

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter dans les meilleurs délais afin de vérifier ensemble les possibilités d'adaptations matérielles et/ou pédagogiques.



Programme

- Identification des enjeux de la campagne Mois sans tabac dans une démarche de promotion de la santé,
- Présentation du concept et de la démarche de développement des CPS dans un objectif de prévention des addictions,
- Découverte d'outils pédagogiques et expérimentation d'activités permettant de développer les CPS.



Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes – N° de SIREN : 323 390 161
Organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 06 790 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
Version du 26/06/2025